



**Association Jocassienne d'Initiatives pour des Liens
SolidairesMoutie**

Centre culturel 96 Avenue des Bruzacques 95280 Jouy le Moutier

N° de SIRET : 451 491 070 00012 - Code APE : 9499Z

Agrément : Jeunesse et éducation populaire 95-2007-JEP 035

e-mail : assoajils@yahoo.fr - <http://www.ajils.fr>

ACTIVITES ARTISTIQUES 2024 - 2025

Ces cours permettent de découvrir et d'acquérir les bases puis l'approfondissement des arts plastiques :

- en **découverte des Arts plastiques**, (pour les plus jeunes enfants -de 6 à 8ans-), par une première initiation aux arts plastiques : dessin, peinture, découpage, poterie, etc.
- en **peinture et dessin**, par la pratique de différentes techniques, comme l'huile, l'acrylique ou l'aquarelle, la perspective, le portrait, l'art moderne, ...
- en **modelage et poterie**, par la découverte et la pratique de différentes techniques du modelage, de la poterie et de la décoration sur faïence.

L'association dispose d'un tour et d'un four qui permettent un grand nombre d'activités.

Les cours sont répartis sur l'année scolaire

D'OCTOBRE 2024 A JUIN 2025

Hors vacances scolaires et organisés en plusieurs modules décrits au verso

**Contact : Alain Maroc 06 88 23 30 29 ou
assoajils@yahoo.fr**

Enfants et Adolescents : 28 séances

- **Découverte des Arts plastiques** **245€**
Enfants: les mercredis de 14h30 à 16h
- **Dessin – peinture** **245 €**
Enfants Groupe 2

Le matériel est entièrement fourni

Adultes : 28 séances

- **Sculpture Poterie–modelage-** **365 €**
- NB: 1 pain de terre sera fourni en début d'année puis chaque participant complètera ses pains de terre suivant ses besoins.
- **Dessin – peinture** **365€**

Possibilité de financement grâce au **Pass'Associatif** (pour les enfants jocassiens scolarisés (du CP au CM2)
Inscription possible dès juin 2024
Facilité de paiement possible en 3 fois
Encaissement à partir de fin octobre 2024

Adhésion annuelle obligatoire à AJILS :
15 € pour une personne ou 20 € pour la famille

L'association se réserve la possibilité de supprimer un cours si le nombre d'inscrits (enfants ou adultes) n'est pas suffisant

